



**FINANCER LES ORGANISATIONS FÉMINISTES LOCALES :  
UN COMBAT EUROPÉEN**  
Atteindre l'égalité de genre et réduire la pauvreté grâce à un  
financement européen en faveur des organisations féministes

SYNTHÈSE

DÉCEMBRE 2024

Face aux menaces croissantes pour les droits des femmes et des filles, les organisations féministes sont essentielles. Elles œuvrent chaque jour, non seulement pour faire avancer ces droits, mais également pour lutter contre la pauvreté. Pourtant, elles restent encore aujourd'hui largement sous-financées. Au niveau européen, moins de 0.26% de l'aide des institutions de l'Union européenne (UE) est allouée aux organisations féministes locales sur la période 2021-2022. Sur la même période au niveau mondial, 0,23% de l'APD mondiale était dédiée aux organisations féministes locales.

C'est pourquoi Coordination SUD propose 3 recommandations clés pour permettre à l'UE d'agir pour l'égalité de genre et la lutte contre la pauvreté :

**1 Fixer des cibles horizontales de l'APD des institutions de l'Union européenne plus ambitieuses en matière d'égalité de genre.**

Coordination SUD recommande que 20% des financements du prochain instrument de coopération in-

ternationale de l'UE, en volume, ait comme objectif principal l'égalité de genre (indicateur CAD 2 de l'OCDE). En outre, le collectif recommande que 100% des financements de cet instrument aient l'égalité de genre comme objectif principal ou significatif (CAD 1 de l'OCDE).

**2 Créer une ligne budgétaire dédiée au financement des organisations féministes locales.**

Coordination SUD recommande que cette ligne représente 5% de l'APD des institutions de l'UE, ce qui pourrait représenter 12,5 milliards d'euros sur 7 ans.

**3 Créer des processus de concertation avec la société civile féministe pour développer un outil de financement adapté aux organisations féministes locales.**

Coordination SUD recommande un travail de concertation passant notamment par la mise en place d'une gouvernance ouverte aux organisations de la société civile non lucrative.

# 1 L'égalité de genre : une priorité de l'UE pourtant sous-financée

---

Les organisations féministes locales sont essentielles à l'atteintes des objectifs de développement durable et aux objectifs de coopération internationale de l'UE :

- ▶ **Agir pour l'égalité de genre contribue à la consolidation de la paix et la prévention des conflits.** Plusieurs études ont démontré que les pays priorisant l'égalité de genre menaient plus souvent des politiques étrangères plus pacifiques
- ▶ **Soutenir les droits des femmes et des filles et leur accès aux mêmes ressources et opportunités que les hommes permet de favoriser la bonne gouvernance, la croissance économique, la santé communautaire, la paix et la stabilité.**
- ▶ **Parmi les financements pour l'égalité de genre, le ciblage des organisations féministes locales est particulièrement efficace.** Il a été démontré que l'activisme féministe et les organisations locales de défense des droits des femmes ont le plus grand impact lorsqu'il s'agit de faire avancer l'égalité de genre.

Les organisations féministes locales sont sous-financées par l'Union européenne :

- ▶ **L'UE n'atteint pas ses propres objectifs en termes de financement de l'égalité de genre.** Si le NDICI fixe 5% de financements (calculé en « nouvelles actions ») devant avoir l'égalité de genre pour objectif principal, seuls 2% correspondaient à ce critère sur la période 2021.2022.

- ▶ **Au niveau européen ou mondial, les organisations féministes locales reçoivent une infime partie de l'APD.** Moins de 0.26% de l'aide des institutions de l'UE était allouée aux organisations féministes locales sur la période 2021-2022. Ce chiffre tombe à 0,23% au niveau mondial.

- ▶ **Les organisations féministes locales ont besoin de financements bien plus importants.** Elles ont notamment besoin de financer leurs coûts structurels et de fonctionnement. Le Bridgespan group, estime les ressources additionnelles nécessaires pour les fonds féministes à 6 milliards d'euros entre 2022 et 2026.

Le NDICI – Global Europe est un outil prometteur, mais qui doit être amélioré dans le cadre du CFP 2028-2035.

- ▶ **Les cibles de financement, bien que pertinentes, sont insuffisantes.** Selon le NDIC, seules 5% de nouvelles actions devant avoir l'égalité de genre comme priorité principale.

- ▶ **Fixer une cible de financement en volume de projet représente un manque d'ambition.** Cette cible de 5% est fixée en volume de projets (ou « nouvelles actions »), et non en volume financier. Ce qui signifie qu'elle est atteinte quand bien même ces projets représentaient une somme infime.

- ▶ **Les organisations féministes locales sont oubliées par le NDICI.** Si le NDICI présente un cadre prometteur pour promouvoir l'égalité de genre, son efficacité reste relative car il ne prévoit pas d'objectif chiffré pour les organisations féministes locales.

## 2 Comment mieux financer les organisations féministes locales

Bien financer les organisations féministes locales passe notamment par le fait de privilégier le soutien financier de base

- ▶ **La majorité des financements sont difficiles d'accès et peu adaptées pour les organisations féministes locales.** Les financements les plus répandus chez les bailleurs publics et gouvernements sont souvent des appels à projet à fortes exigences administratives et de gestion. En outre, ils ne financent pas suffisamment les frais de structure et de fonctionnement.
- ▶ **Le soutien financier de base est très utile pour les organisations féministes locales.** Il permet de bénéficier de la flexibilité nécessaire pour décider de l'utilisation des fonds, que ce soit pour couvrir les salaires, régler les charges locatives ou acquérir du matériel et des ressources.

L'une des méthodes pertinentes identifiée par Coordination SUD est l'intermédiation des financements pour répondre à ces limites

- ▶ **L'intermédiation des financements permet de palier les problématiques ci-dessus.** Intermédiées par des fonds féministes ou des organisations de la société civile, les enveloppes peuvent être plus conséquentes et répondre aux besoins et priorités identifiées par les organisations féministes locales, notamment en termes de flexibilité et dans l'allocation des financements.

- ▶ **L'intermédiation permet de répondre aux exigences administratives tout en finançant les associations féministes locales.** Les fonds sont ainsi gérés par de grandes organisations habituées au système de redevabilité, reporting et conformité, qui répondent aussi aux coûts administratifs de tels financements. Elles portent ainsi une grande part de la charge de gestion et redevabilité.

- ▶ **L'intermédiation permet la montée en compétence des organisations féministes locales.** Ces fonds permettent d'accompagner la montée en compétences de ces organisations sur le reporting, pour qu'elles puissent ensuite être financées directement par les agences de développement.

- ▶ **L'intermédiation permet d'éviter la compétition entre associations.** Les fonds féministes et ONG habitués à travailler avec ces actrices promeuvent des processus de sélection moins compétitifs alignés avec des valeurs féministes, la sélection des priorités de financement par les bénéficiaires, et des paiements fondés sur la confiance.

- ▶ **L'intermédiation permet de garantir que les ressources parviennent à de véritables mouvements pour l'égalité de genre.** Ce point est d'autant plus crucial à l'heure où les mouvements anti-droits s'organisent pour perturber les espaces de la société civile dédiés à l'égalité de genre.

### Un exemple de financements intermédiés : le fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF)

L'intermédiation des financements constitue le principal canal de financement du FSOF français. Le FSOF a été créé comme outil de financement destiné à financer et renforcer techniquement les organisations féministes issues des pays partenaires. Il a été renouvelé en 2023 à hauteur de 250 millions d'euros sur

5 ans. À titre d'exemple, le fonds intermédié Féministes en Action (15 millions d'euros sur 4 ans) est géré par un consortium de 3 ONG (CARE France, Equipop, Oxfam France) et de 3 fonds féministes (le Fonds pour les femmes en Méditerranée, le Fonds pour les femmes francophones (XOESE) au Togo et l'Initiative Pananetugri

pour le bien-être des femmes (IPBF) au Burkina Faso). Il a permis de soutenir plus de 230 organisations féministes locales dans 30 pays. 50% de l'enveloppe est directement alloué aux organisations locales grâce à un mécanisme d'appel à manifestation d'intérêt restreint que les membres du consortium évaluent.

# 3 Les recommandations de Coordination SUD pour un meilleur soutien aux organisations féministes locales

Les travaux autour du nouveau cadre financier pluriannuel 2028-2035 représentent une occasion pour que l'UE remette l'égalité de genre au centre de ses principes. 3 mesures clés permettraient d'agir en ce sens dans le cadre du prochains CFP et des instruments corollaires.

- **Fixer des cibles horizontales de l'APD des institutions de l'Union européenne plus ambitieuses en matière d'égalité de genre.** Coordination SUD recommande donc que 20% des financements du prochain instrument de coopération internationale de l'UE, en volume, ait comme objectif principal l'égalité de genre (indicateur CAD 2 de l'OCDE). En outre, le collectif recommande que 100% des financements de cet instrument aient l'égalité de genre comme objectif principal ou significatif (indicateur CAD 1 de l'OCDE). En effet, aucune nouvelle utilisation de l'aide européenne ne peut aujourd'hui être aveugle aux inégalités de genre. En outre, un projet peut tout à fait avoir l'égalité de genre comme objectif principal tout en traitant de thématiques spécifiques comme la santé, l'agriculture, etc.
- **Créer une ligne budgétaire dédiée au financement des organisations féministes locales.** Coordination SUD recommande que cette ligne représente 5% de l'APD des institutions de l'UE, ce qui pourrait représenter 12,5 milliards d'euros sur 7 ans. Sachant que l'UE a consacré 31,29 milliards d'euros à son APD en 2023, on peut donc estimer à 1,56 milliards d'euros par an les financements devant être consacrés au financement des organisations féministes locales. Sur la période 2028-2035, Coordination SUD estime que la ligne budgétaire consacrée aux organisations féministes locales pourrait représenter 12,5 milliards d'euros sur 7 ans.
- **Créer des processus de concertation avec la société civile féministe pour développer un outil de financement adapté aux organisations féministes.** Ces processus devraient notamment être caractérisés par un travail de co-construction avec les sociétés civiles pour assurer des financements adaptés aux besoins des OSC, la redevabilité, une implication des OSC en amont des appels à projet, ainsi que des évaluations régulières. Afin de mettre en œuvre ces conditions, une instance de gouvernance ouverte aux organisations de la société civile non lucratives devrait être mise en place.



**SCANNEZ OU CLIQUEZ**  
pour consulter  
la version longue  
de cette synthèse.



**COORDINATION SUD**

[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

En partenariat  
avec



## Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 182 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coopération Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et

d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

La commission Europe de Coordination SUD rassemble les ONG membres menant des actions de plaidoyer sur des enjeux européens en matière de solidarité internationale, ainsi que les représentantes et représentants de Coopération SUD auprès de CONCORD Europe, la confédération européenne des ONG humanitaires et de développement dont est membre Coopération SUD.

Contact : Nicolas Paris, Chargé de mission Analyse et Plaidoyer  
[paris@coordinationsud.org](mailto:paris@coordinationsud.org)  
Mise en page : Benjamin Madelaine